



Les producteurs de porcs canadiens demandent au gouvernement d'aller de l'avant et non pas de reculer, dans les négociations de l'OMC

Pour diffusion immédiate

16 octobre 2007

Ottawa, Ont. – « La communauté internationale ne dispose plus que de très peu de temps, à utiliser judicieusement, pour arriver à conclure une nouvelle entente multilatérale dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) », rappelle Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc (CCP). « À titre de quatrième pays exportateur agroalimentaire au monde, notre pays devrait tenter au maximum de tirer profit de la situation. Mais, au lieu de cela, le Canada demande de revenir sur ce qu'il avait approuvé, il y a plus de trois ans. »

Dans une lettre récemment adressée au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, M. Gerry Ritz, le CCP a fait part de son inquiétude envers la position intransigeante du Canada sur l'accès aux marchés, une position qui ne correspond pas à ce qui avait été convenu en 2004.

Dans sa lettre, M. Schlegel signale « qu'à titre de membre de l'OMC, le Canada a accepté le cadre d'établissement des modalités pour le secteur agricole qui a été adopté par le Conseil général, le 1er août 2004, et en vertu duquel tous les produits bénéficieraient d'un accès accru aux marchés. La position actuellement défendue par le Canada nous fait déroger à cet engagement. »

Cette semaine, à Genève, les négociateurs participent à d'intenses discussions sur le soutien interne et l'accès aux marchés, deux points d'une grande importance pour tout le secteur agricole canadien. Des représentants des producteurs de porcs canadiens sont sur les lieux.

Le Canada est un chef de file mondial en matière d'exportations de porcs vivants et de viande de porc. Selon une étude récente du George Morris Centre, un organisme indépendant de recherche économique, les exportations canadiennes de produits de porc, en 2005, ont généré près de 8 milliards de dollars d'activité économique interne et plus de 40 000 emplois (consulter l'étude intitulée « Les retombées canadiennes des exportations de viande de porc » à :

(www.georgemorris.org/User/Doc/Benefits%20of%20Exports%20Final%20Report%20FR.pdf).

« À notre connaissance, le Canada est le seul pays parmi les 151 membres de l'OMC qui tente de revenir sur l'entente de 2004 en ce qui a trait à l'agriculture », signale M. Schlegel, producteur de porcs et de cultures commerciales du comté de Perth, en Ontario. « Ce serait inacceptable, poursuit-il, qu'un pays aussi dépendant des exportations que le nôtre n'adhère pas à l'accord définitif. Le Canada doit donc participer entièrement et de manière constructive à ces négociations. »

Le Conseil canadien du porc est l'association nationale qui représente les intérêts des producteurs de porcs du Canada.

-30-

Personnes-ressources pour les médias :

Mme Anita DeCoste

Agente des communications

Tél. : 613 236-9239, poste 277

Courriel : decoste@cpc-ccp.com

M. Clare Schlegel

Président

Tél. : 519 580-6761

Courriel : clare@sugarfield.ca